

FEDERATION ROYALE DES ASSOCIATIONS  
DES SOURDS DE BRUXELLES ET DES FAUBOURGS  
MAISON DES SOURDS - Association sans but lucratif  
38, RUE SAXE-COBOURG - 1210 BRUXELLES  
Tél. / Fax : 02/218.32.22 C.C.P. 000-0030521-63

Dans le cadre du projet Fipi et de la Fondation Roi Baudouin,  
la Maison des Sourds organise avec la collaboration de la Compagnie Imagerie...

Une pièce de théâtre

« L'intégration des  
immigrés  
dans notre pays »

*Citoyenneté et diversité humaine et culturelle*

Samedi 15 mars 2003 à 20 h 30

Les acteurs sont :

Dominique Bremans, Lut Reysen,  
Virginie Deguent, et Marie Corthouts

Prix de vente : 7,5 €uros

Tickets en vente auprès des acteurs,  
Carole et Maria (employés de la MDS)  
Réservations par fax au 02/218.32.22.

Où ? A la Salle VITAS  
Parvis de la Basilique 1 - 1083

# Journal

Journal de la FFSB

Trimestriel : janvier / février / mars 2003

Belgique - Belgie  
P.P.  
1050 Bruxelles 5  
BC 0491

Numéro 77



Le Comité de Rédaction vous  
souhaite d'agréables moments  
pour vos fêtes de fin d'année !

## Forum Formation-Emploi



Page 8

**Nouvelles  
rubriques  
pages 10 et 18**



Musée des instruments de musique  
Muziekinstrumentenmuseum

**Les sons du  
silence**

Page 21

**Les aides pour les  
travailleurs sourds**



FEDERATION FRANCOPHONE  
DES SOURDS DE BELGIQUE

Editrice responsable : Martine FRAITURE - Rue Van Eyck, 11 A / 4 - 1050 Bruxelles

Bureau de dépôt : Bruxelles 5 / Chaussée de Boondael 55

# Sommaire

Le mot de la rédaction.....	3
Les nouvelles de la FFSB.....	3
<b>4<sup>e</sup> Forum Formation-Emploi</b>	
Formation.....	4
Information.....	4
Communication.....	6
Surdit� = obstacle � l'emploi ?.....	6
<b>25 ans de la FFSB</b>	
La FFSB en liesse !.....	8
<b>Sant�</b>	
Le soigneur et le « signeur ».....	10
<b>Festival du film ind�pendant</b>	
Une langue vivante.....	11
<b>Agenda des associations affili�es</b> .....	12
<b>Mots crois�s du CFLS n� 59</b> .....	14
<b>Culture / Loisirs</b> .....	15
<b>Revue de presse</b> .....	16
<b>Echos</b> .....	17
<b>Internet :</b>	
Les grandes revues �lectroniques d�di�es � la personne handicap�e.....	18
<b>Ann�e europ�enne des personnes handicap�es</b>	
Changeons notre regard.....	20
<b>Mus�e des Instruments de Musique</b>	
Les sons du silence.....	21
<b>Annonces / Courrier</b> .....	22
<b>Solutions des mots crois�s n� 58</b> .....	23
<b>Culte</b> .....	23

## Abonnement au Sournal

Le Comit  de R daction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

10 pour l'abonnement d'un an  
15 ou plus comme membre de soutien  
15 pour l' tranger par mandat postal

## Articles et r actions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou r actions avant le **21 f vrier 2002**   Sournal, FFSB, rue Van Eyck 11A / 4 1050 Bruxelles

Nous tenons   ce que les articles soient bien r dig s.

LE CONTENU ET LE TON DES  
ARTICLES / R ACTIONS  
N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS !

## Pour soutenir la FFSB

Vous b n ficierez de l'immunit  fiscale pour tout don sup rieur ou  gal   30 . Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilit  de continuer le combat men  depuis tant d'ann es.

Notre compte est: 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier



## Le mot de la r daction

L'ann e 2003 sera une longue ann e de r flexion pour le Sournal. En plus de cette pr occupation de cibler des sujets susceptibles d'int resser un plus large public, nous devons r fl chir pour le premier trimestriel de 2004 (num ro 82). Qu'y aura-t-il de si particulier cette ann e-l  ? Sournal f tera ses vingt ans ! Il b n ficiera alors d'une toute nouvelle maquette et nous nous interrogeons encore sur la possibilit  de composer la page de couverture en quatre couleurs au lieu de deux. Vous aurez droit aussi   une r trospective et   d'autres surprises.

Durant l'ann e 2002, les efforts apport s pour am liorer la qualit  r dactionnelle du Sournal ont r colt  leurs pr mices. Le nombre d'abonn s progresse constamment. Est-ce le fait d'une quelconque publicit  ? Nous le croyons et nous tenons   vous remercier pour votre fid lit . Car c'est vous, lecteurs, qui en avez invit  d'autres   jeter un coup d' il dans le Sournal.

Non seulement nous sommes encourag s par cette croissance du lectorat mais aussi nous restons attentifs   vos attentes. Nous avons donc jug  bon d' largir la palette des th mes. C'est pourquoi, vous retrouvez d sormais deux nouvelles rubriques permanentes: sant  et internet. La premi re est assur e par l'association Centres de Sant  pour Sourds et la deuxi me par la coordinatrice du site internet FFSB, Nathalie DESSART. Ces nouveaut s respectent l'objectif principal du Sournal : exister en tant que magazine d'information g n rale sur la surdit . D'ailleurs, il s'av re  tre le seul, en Belgique francophone,   donner ce genre d'information.

Surcit , anciennement Foyer des Sourds de Li ge, a r pondu pr sent pour assurer la r daction des faits li geois. Nous invitons les diff rentes associations pour sourds   contribuer au succ s des prochains num ros. Collectivement, nous pourrions mieux d fendre le droit des sourds   l'information. Ne dit-on pas en Belgique que "l'union fait la force" ?

Thomas BRUNEAU

## Les nouvelles de la FFSB



Nous voici d j  au terme de l'ann e 2002 ! Ce fut une ann e intense et qui a demand  beaucoup d' nergie   ceux qui combattent pour que nos enfants sourds aient un meilleur enseignement en langue des signes et que tous, sourds et malentendants ne soient plus les exclus de l'information.

En ce qui concerne la reconnaissance de la langue des signes, chacun a encore en m moire le colloque de Colonster (Sournal n 75) avec son th me : " Quelle langue choisir pour l' ducation et la formation des sourds ? ". Nous aurions aim  vous annoncer les r sultats de l' tude demand e par la Ministre Nicole Mar chal. Malheureusement, ce journal doit  tre boucl  pour que vous puissiez le lire entre deux f tes. Encore de la patience donc !

Notre combat pour que la t l vision, principalement la RTBF - puisque c'est un  tablissement de service public - soit de plus en plus accessible aux sourds et malentendants n'est pas termin . Avec le groupe *Pression TV*, nous avons d j  rencontr  de nombreuses personnalit s qui ont accept  de nous apporter leurs appuis. Les p titions que nous avons lanc es lors de la Journ e Mondiale des Sourds continuent   nous parvenir. Nous avons d j  r colt  plus de 14.000 signatures. Continuez   nous soutenir et nous nous sentirons plus fort pour pers v rer.

De ces rencontres avec les personnalit s, nous constatons que le monde des sourds et leurs besoins restent encore inconnus chez la plupart de ceux qui occupent un poste   responsabilit s.

L'ann e 2003, "Ann e Europ enne des Personnes Handicap es", serait peut- tre le moment id al pour que cela change.

Notre f d ration vous pr sente ses meilleurs v ux pour la nouvelle ann e et esp re que vous passerez d'agr ables f tes.

Martine

# Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d' ducation permanente  dit  par la  
F D RATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BELGIQUE

Rue Van Eyck, 11A / 4 - 1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

E-mail : [infos@ffsb.be](mailto:infos@ffsb.be)

T l.: + 32 (0)2 644 69 01

Site web : [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)

### Comit  du Sournal

Brigitte BENNERT  
Thomas BRUNEAU  
Alfred FI VET  
Martine FRAITURE  
Christelle BALARD

### R dacteur principal

Thomas BRUNEAU

### Editrice responsable

Martine FRAITURE

### Dessins

Serdu

### Mise en page

Thomas BRUNEAU



## Formation, information et communication

L'acquisition des savoirs est un point de passage obligatoire vers le monde du travail. Luc GALAND, secrétaire général des Entreprises Delens ajoute : "De nos jours, et c'est le cas pour tous, l'accès à un métier passe par l'apprentissage de la connaissance de ce métier." Cette constatation n'est pas nouvelle en soi, mais elle souffre de moins en moins d'exceptions.

Souvent on ne résume le savoir qu'en termes de capacités intellectuelles plutôt qu'en termes de compétences. C'est pour cette raison que le forum essaie d'élargir la vision du monde du travail ; montrer que, à côté des travaux de "bureau", il existe des métiers manuels qui nécessitent l'apprentissage de tout un savoir-faire.

Loin de prouver que tous les métiers sont ouverts aux sourds, le forum rappelle qu'il existe trois

types de problématiques. Premièrement, la formation des sourds en vue de concrétiser leurs aspirations professionnelles n'est pas très accessible, ni très vaste. Deuxièmement, l'information concernant les professionnels sourds souffre de sérieuses lacunes. Et, troisièmement, la communication en langue des signes n'est pas le lot de tous les employeurs.

Th.B.

Le vendredi 29 novembre, plusieurs professionnels se sont rencontrés à l'IRSA (Institut Royal pour Sourds et Aveugles) dans le but d'attirer l'attention sur l'embauche des sourds tout particulièrement dans le domaine de la construction.



### Formation

"Pour les métiers de construction, les règles de base, dont les règles de sécurité sont à connaître et à respecter", affirme Luc GALAND. Il est impératif d'être formé pour le maniement de certains outils afin qu'ils ne représentent pas de danger pour l'utilisateur et pour la collectivité. Luc GALAND propose un groupe de travail idéal qui serait constitué de responsables des centres de formation, du Fonds de formation de la construction, de responsables des écoles techniques pour malentendants et sourds, d'entrepreneurs, de professeurs d'écoles professionnelles pour entendants et de représentants des pouvoirs publics. "Ce groupe de travail pourrait mettre sur pied des expériences pilotes permettant l'intégration de malentendants ou sourds dans des centres de formation pour entendants." Reconnaissons que cela ne dépend que de la bonne volonté de tout un chacun...

Th.B.

Luc GALAND,  
Secrétaire général  
des Entreprises  
Jacques Delens



### Information

Nombreux sont les employeurs qui ignorent quelles sont les aides non seulement techniques mais aussi financières. Ce forum a tenté de rappeler quels sont les différents moyens disponibles qui peuvent faciliter non seulement l'embauche mais aussi le travail avec un employé sourd, comme les aides régionales à l'emploi...

Th.B.

«Les employeurs cherchent avant tout des travailleurs mais il est certain que ces aides à l'embauche constituent un plus»

Anne LAURENT, assistante sociale à l'Office régional bruxellois de l'emploi (ORBEm)



### Les aides régionales à l'emploi (Volet social)

Quelques témoignages (lors du Forum Emploi-Formation, mais aussi au service social d'Info-Sourds de Bruxelles) me font penser que certaines choses doivent être précisées concernant les aides à l'emploi des différentes régions pour les personnes handicapées.

L'objectif n'est pas d'énumérer ou d'expliquer l'ensemble de ces aides, mais bien d'en rappeler certains principes fondamentaux.

A part le travail en ETA et l'aide à l'installation comme indépendant, trois grands types d'aide sont proposés :

Le premier type est un apprentissage (CAP : Contrat d'Adaptation Professionnelle). Comme pour les autres aides, trois parties s'engagent à respecter certaines obligations :

- L'employeur s'engage à former la personne handicapée à une fonction ou à un poste précis et à lui donner une indemnité.

- La personne handicapée s'engage à apprendre tout en effectuant un certain travail.
- La région s'engage à payer un complément de rémunération et si nécessaire des charges sociales.

Le second type compense une éventuelle perte de rendement, soit temporaire, soit plus permanente, du travailleur du fait de son handicap (prime à l'intégration, ou de compensation à l'AWIPH, prime d'insertion au SBFPH,..., convention 26 pour toutes les régions).

Là aussi trois parties s'engagent :

- La région, à payer une prime à l'employeur : une partie de la rémunération et des charges sociales.
- L'employeur, à payer un salaire conforme au barème dans la profession et à compenser un moindre rendement du travailleur en utilisant la prime.
- Le travailleur, à effectuer la tâche demandée moyennant un salaire correspondant au barème de la profession.

Le troisième type concerne l'aménagement ou l'adaptation du poste de travail.

Il s'agit d'une intervention des régions qui remboursent à 100 % les frais d'installation supplémentaires nécessaires à la mise ou au maintien au travail de la personne handicapée.

(supplémentaires : par exemple, les flash et connexions à un système d'alarme, mais pas le système d'alarme entier).

Des obligations existent donc bien pour chaque partie dans ces différents types de contrats.

Ainsi, le stagiaire ou le travailleur doit réellement apprendre ou travailler le plus consciencieusement possible. Il a le droit d'expliquer certaines difficultés par son handicap mais pas celui de "se cacher" derrière son handicap pour en faire le moins possible, s'absenter sans raison valable,... Il bénéficie d'ailleurs de la même rémunération barémique que les autres travailleurs.

Ainsi, l'employeur doit utiliser les primes reçues dans le but précisé : soit accepter un moindre rendement de travailleur, soit organiser le travail en fonction de sa présence (par exemple, désigner un autre travailleur qui veillera au bon passage des informations pendant les heures de travail, installer les aides techniques nécessaires,...).

Il ne peut utiliser les primes pour réaliser un bénéfice supplémentaire. Cela serait détourner de l'argent public.

Enfin, la région doit payer les primes et évaluer régulièrement si les contrats peuvent être prolongés ou modifiés. Elle doit (devrait ?) aussi jouer un rôle d'arbitre dans les conflits entre employeurs et travailleurs liés par un contrat où elle intervient.

Yves VAN MINNENBRUGGEN,  
Assistant social.

## Communication

L'idéal serait effectivement que l'employeur et les collaborateurs communiquent en langue des signes, ce qui est le cas des Ateliers Du Monceau, spécialisé dans le travail du bois (2<sup>e</sup> place dans le Benelux). Les deux tiers du personnel de cette entreprise sont constitués de sourds et malentendants et l'employeur connaît parfaitement la langue des signes. Toutefois, le cas échéant, comment établir une bonne communication ? Maurice HAYARD, coordinateur de Surdimobil, soulève trois attitudes maîtresses : être compréhensif, rester respectueux et garder son calme. "Pour parler avec une personne qui est sourde ou qui entend mal, inutile de crier ou d'articuler exagérément, nous recommandons-t-il, il faut parler calmement et clairement, éviter de parler à contre-jour ou dans une pièce trop sombre. En cas d'utilisation de techniques audiovisuelles, veuillez à ajouter un commentaire écrit à chacune de vos explications, ayez la patience d'expliquer en deux temps une opération (dans un premier temps vous décrivez vos attentes et, dans un deuxième temps, vous montrez via un croquis l'objet de votre demande)."

Les sourds, quant à eux doivent préparer leur entrée dans le milieu professionnel en essayant d'adopter une attitude volontaire pour faciliter le dialogue. Maurice HAYARD est conscient qu'un sourd ou malentendant dit souvent "oui" alors qu'il n'a pas bien compris. Il ne faut pas avoir peur de demander gentiment à l'interlocuteur de répéter la phrase. S'il s'avère difficile de transmettre certaines idées ou explications oralement (ou par mime), un carnet de notes est toujours le bienvenu.

Th.B.



## Les dispositifs techniques facilitant l'intégration des personnes sourdes dans le milieu professionnel

### Les aides à la signalisation:

Différents équipements existent comme les systèmes Bellman et Lisa, mais d'autres bricolages maisons sont parfois aussi très utiles. L'objectif de cet équipement est de transformer le signal sonore en signal visuel et/ou vibrant. Différents émetteurs permettent de signaler à la personne sourde qu'on sonne à la porte, qu'un fax vient de rentrer, que quelqu'un rentre dans la pièce où elle travaille, qu'un engin dangereux se déplace dans l'atelier, qu'une grosse machine travaille, qu'une alerte incendie se déclenche, etc.....Tous ces signaux sont reçus par des récepteurs portables vibrants et/ou transmis par des flash lumineux au poste de travail. Il faut toujours bien analyser d'abord les besoins de la personne sourde, son environnement de travail, avant de proposer et si possible de tester sur place l'équipement qui lui convient le mieux.

### Les aides à la communication:

Chaque personne sourde est différente, chaque solution sera différente mais deux situations se présentent régulièrement : comment communiquer à distance avec une personne sourde mais aussi comment communiquer face à face, en réunion, dans un atelier, en conférence? Nous pouvons distinguer la communication face à face et la communication à distance.

#### 1. La communication "face à face"

En entreprise, la communication peut être améliorée par des aides simples tels que le

papier et le crayon, mais aussi des aides techniques plus élaborées. Par exemple, l'équipement des salles de réunion au moyen d'une boucle à induction à installer de façon permanente. Il existe aussi des systèmes individuels par ondes FM à relier aux prothèses auditives. Encore une fois, il faut analyser les besoins spécifiques de la personne sourde dans son environnement professionnel et voir en quoi les technologies peuvent l'aider sans pour autant envahir son poste de travail de "gadgets" inutiles.

#### 2. La communication à distance :

##### La communication "textuelle"

- les téléphones mobiles avec messages écrits (SMS) : très pratiques mais limités à 160 caractères par message et pas de dialogue réel.

- les fax : en principe fixes, sauf si la personne dispose d'un gsm/fax type Nokia Communicator. Les fax permettent d'échanger de longs textes mais il est impossible de vérifier si l'interlocuteur est au bout de la ligne et d'avoir ainsi une réponse immédiate, donc pas de dialogue possible.

- l'Internet et l'intranet en entreprise : cette nouvelle technologie ouvre de nombreuses

possibilités aux personnes sourdes : elles peuvent envoyer des e-mails, chatter, dialoguer via MSN, etc.... On se rapproche ici d'une communication en temps réel avec possibilité de "dialogue".

- les téléphones à texte : quasi inexistant en Belgique mais très répandus à l'étranger, ils sont l'outil de base de la communication des personnes sourdes.

##### La communication "visuelle"

La personne sourde peut "voir" son interlocuteur et ainsi soit communiquer en langue des signes, soit utiliser la lecture labiale comme support à la compréhension. Il s'agit ici d'utiliser des vidéotéléphones ou des systèmes de vidéoconférences. Ces équipements sont déjà utilisés dans les multinationales mais il faut penser à les adapter pour les personnes sourdes (image claire, centrée sur la personne, éviter les bruits de fonds, améliorer l'éclairage, etc.). Il faut aussi évidemment que de chaque côté de la ligne les

interlocuteurs disposent d'équipements compatibles !

##### La communication "amplifiée"

Les messages sonores reçus par la personne malentendante sont amplifiés, soit en rajoutant un amplificateur au téléphone traditionnel, soit en le remplaçant par un téléphone amplifié (plusieurs modèles existent mais suivant le type de déficience auditive certains modèles conviennent mieux que d'autres, il faut donc encore une fois pouvoir tester ces équipements en situation réelle !). Il est aussi possible

pour les porteurs de prothèses auditives d'équiper leur téléphone mobile d'une boucle à induction magnétique. Cet accessoire améliore nettement la qualité de la communication car le son est directement envoyé dans la prothèse. Ceci n'est possible que pour les personnes disposant de "bons" restes auditifs.

Véronique Gernay  
Service Conseil en Aides Techniques



## Surdité = obstacle à l'emploi ?

Des sourds ne trouvent pas de travail. La cause qu'on invoque facilement est la surdité. Est-ce la réalité ? Si nous constatons le nombre d'entendants chômeurs, le problème de l'emploi n'est pas spécifique aux sourds.

Imaginons qu'une entreprise soit gérée par un sourd. Est-ce que ce dernier va simplement engager sur le seul critère de la surdité ? Nous concevons que cette démarche est absurde : le patron sourd va plutôt être attentif aux compétences et à l'expérience du postulant. Il en est de même des employeurs entendants, ils s'arrêtent rarement à l'obstacle de langue. Ce qui peut attirer leur attention, c'est ce que le savoir-faire du candidat peut apporter de



bénéfique à son entreprise.

Concernant les patrons, il peut leur arriver d'avoir embauché un sourd et que la collaboration se soit soldée par un licenciement. Il serait facile d'en construire un préjugé. Toutefois, il est très rare que le motif du licenciement - comme, par exemple, le non respect de l'horaire - soit imputable à la surdité.

Nous ne concluons pas que les sourds peuvent prétendre à toutes les fonctions. Il existe des postes où la communication en langue orale est primordiale (relations publiques, policier, ...). Il est donc important que les sourds suivent des formations (voire des études plus poussées) dont la surdité ne constitue pas un facteur "handicapant" afin d'acquérir des compétences permettant de rivaliser avec celles des entendants. De plus, comme nous l'avons vu, il existe des aides techniques et financières susceptibles d'aider tant l'employeur que le travailleur sourd.

Th.B.



Les étincelles ont coupé le souffle à plus d'un !



Ovation «à la française»



L'équipe des collègues à la FFSB (sauf celle du milieu), de gauche à droite : Gurbet TOGMAT (comptable), Nadine SZAJNER (secrétaire), Thierry ADNET (animateur), Muriel PREVOT (conseillère RAE), Thomas BRUNEAU (rédacteur pour le Sournal) et Julie VAN NEDERVELDE (relation publique)

Le 19 octobre, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique a vécu un moment agréable: la célébration de ses 25 ans d'existence.

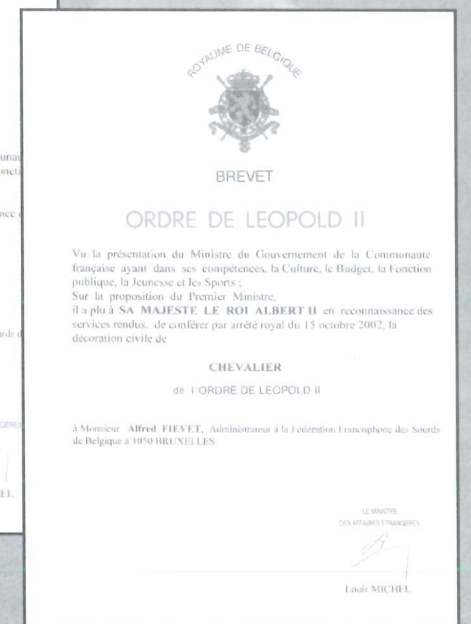
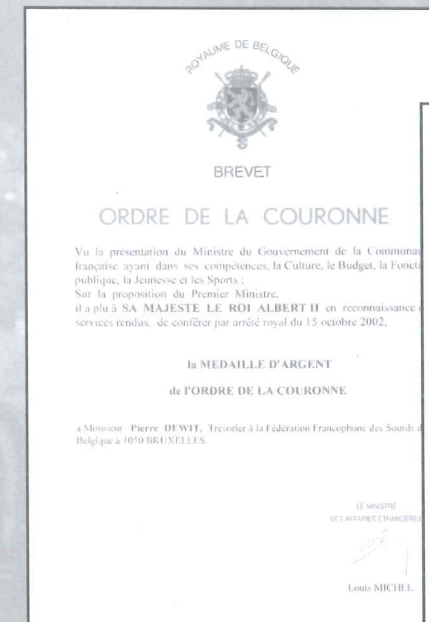
Pour marquer ce quart de siècle, un banquet fut organisé à Saint-Vaast, non loin de La Louvière. Le cadre chaleureux consistait en un magnifique château-ferme renové. Mme Simone GENAUX (représentante du ministre MILLER) et Mme Cathy SOUDANT (représentante du ministre HAZETTE) étaient présentes; nous regrettons toutefois l'absence du représentant du ministre TOMAS.

Le service s'est déroulé dans les règles de l'art: apéritif bien arrosé de champagne, tartare de saumon, pintadeau et gateau-glace. Au souper, les gastronomes n'étaient pas indifférents à la grande cuisine française. Nous ne doutons pas que la bonne humeur était au rendez-vous. Le vin déliait les mains des convives ("les langues" chez les entendants) si bien que Martine FRAITURE,

Secrétaire Générale de la FFSB, a du abrégé son discours reprenant l'histoire de la Fédération. Ce fut aussi l'occasion de décerner à Alfred FIEVET - qui fut membre fondateur de la FFSB et fait partie du Conseil d'Administration depuis... 25 ans - le brevet de "Chevalier de l'Ordre de Léopold II". Pierre DEWIT (trésorier de la FFSB) reçut la Médaille d'Argent de l'Ordre de la Couronne en reconnaissance pour ses services rendus bénévolement depuis 15 ans (en réalité 19 ans).

Cette fête a indéniablement rehaussé l'image de la FFSB : elle fait preuve d'endurance pour parvenir entre autres à une reconnaissance du droit à recevoir et à transmettre des informations en langue des signes. Les associations pour sourds sont plus désireuses de se montrer solidaires avec la FFSB. A la fin du banquet, elles sont reparties avec une superbe plaquette murale sous le bras gardant ainsi une trace mémorable de cette fête.

Th.B



Helga STEVENS, présidente de l'Union européenne des Sourds (EUD)



Un tout nouveau et jeune administrateur de la FFSB: Bruno BAGUETTE



Le Conseil d'Administration actuel de la FFSB. De gauche à droite : Bruno BAGUETTE (derrière), Maurice HAYARD, Martine FRAITURE, Serge VAN BRANDT, Bernard FLEURUS, Pierre DEWIT (masqué), Josette RASQUINET, Alfred FIÉVET et Salvatore FALLETTA.



Quelques anciens membres du Conseil d'Administration autour de Salvatore FALLETTA. De gauche à droite: Luc NAESSENS, Max RASQUINET, Joseph FRANCOIS, Bernard Le MAIRE, Dieudonné AHN, Claude STENNWERCKX et Paul CORTVRIEND.

## Le soigneur et le «signeur»

Ministère des Affaires sociales et de la Santé (Région wallonne).

Dans le cadre de ce projet de santé publique, le CSS envoie un questionnaire à tous les hôpitaux pour déterminer ce qu'ils ont mis sur pied pour améliorer la communication. Par la suite, sont proposés des séminaires de formation. De cette manière, le corps médical prend connaissance des problèmes de communication avec un sourd et comment y faire face grâce à

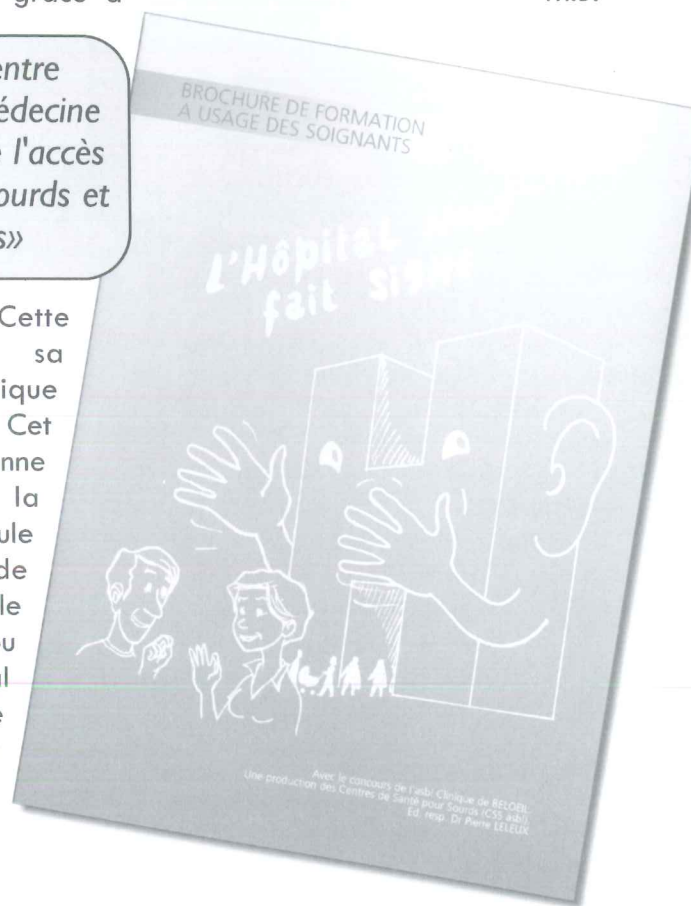
«Il y a un fossé entre les progrès de la médecine et l'accueil ainsi que l'accès aux soins pour les sourds et malentendants»

des scénarios. Cette formation trouve sa continuité pédagogique grâce à un CD-rom. Cet outil informatique donne des informations sur la culture sourde et simule des situations de communication entre le médecin, l'infirmier ou autre membre médical et le patient sourd. Le Dr Leleux souhaiterait organiser ces séminaires également dans les écoles de nursing

et dans celles d'assistance sociale.

Autrefois, l'association CSS informait principalement les personnes sourdes. Actuellement, grâce à ce projet ambitieux et d'une utilité incontestable, il s'ouvre au corps médical entendant. De cette manière, le CSS remplit entièrement sa mission d'intermédiaire privilégié entre la communauté sourde et le milieu hospitalier.

Th.B.



## Avis de recherche : cas vécus

Dans le but de renforcer l'aspect pratique des séminaires, de la brochure de formation et du CD-Rom, l'asbl «Centres de Santé pour Sourds» est à la recherche de cas vécus. Si vous avez rencontré un problème de communication avec un membre du corps médical, vous pouvez faire part de votre expérience au Dr Leleux.

Rue Chanoine Scarmure, 6  
B- 7060 Soignies  
E-mail : pierre.leleux@skynet.be



## Les Sourds et l'Image - L'Image des Sourds

## Une langue vivante

Le samedi 9 novembre, au Centre culturel Jacques Franck, s'est tenue la 11<sup>e</sup> Rencontre européenne des sourds. Le thème du débat s'intitulait: "Langue des signes, langue vivante. Vers une ou des langues des signes?"

Beaucoup de personnes entendant croient que la langue des signes est universelle. Loin s'en faut! Rien qu'en Belgique nous avons deux langues des signes bien distinctes (francophone et néerlandophone). Et comme l'a très bien démontré Nathalie WATHELET, professeur de langue des signes de Belgique francophone (LSBF), l'universalité ne peut pas être atteinte car chaque pays possède sa propre perception culturelle qui conditionne effectivement la nature des signes..

## Le rôle prépondérant de l'ORULS

Nous connaissons la décision du Congrès européen de Milan (1880) consistant à interdire le langage gestuel comme langue d'enseignement. Par conséquent, les signes se sont développés clandestinement et indépendamment dans chaque école pour sourds. L'ORULS (Organisation de Recherche et d'Unification de la Langue des Signes) fut créé à partir du constat suivant que la Belgique francophone se retrouve avec de nombreux "patois" gestuels. Cette "académie" examine les différents dialectes pour parvenir à (re)constituer un dictionnaire de signes officiels. La LSBF actuelle est composée de plus de 8000 signes unifiés dont 25 % proviennent des instituts de Woluwé, 25 % de l'institut de Berchem, 26,5 % de l'ancienne école "Rempart" et de Uccle, 16,5 % de Liège. Les 6,5 % restants ont des origines diverses (étrangères ou un mélange de différents patois scolaires).

Selon Thierry HAESSENNE (sourde et licencié en philologie romane), suite à l'interdiction de 1880, "certains signes lexicaux sont tombés dans l'oubli, n'étant utilisés que dans des contextes bien précis, par exemple la terminologie des domaines médical et juridique,

domaines auxquels les sourds n'avaient plus accès". Tout ce travail délicat et très fastidieux d'unification s'avère nécessaire: il offre une base de communication plus élargie et permet un enseignement de la langue à tous les niveaux. Grâce à cette unification, nous pouvons défendre la reconnaissance officielle de la langue des signes. Le ministre wallon, Thierry DETIENNE, nous a d'ailleurs rappelé qu'il travaille d'arrache-pied pour concrétiser nos espérances.

## La richesse de la langue des signes

L'ORULS n'est pas la seule à vouloir restituer toute la richesse de la langue des signes. «Bébé Sourd Bouquine» cultive l'art du récit et du conte en langue des signes. A côté d'un conteur parlant, les gestes du professionnel sourd restituent toute la saveur et la texture de l'histoire. Les enfants sourds pénètrent alors dans un monde féérique peuplés de héros. Derrière cette apparente aisance du conteur sourd se cache tout un travail de "décantation" pour n'en retirer que les essences du conte écrit. Le conteur sourd créera une structure complexe, des rimes visuelles, des refrains, des rythmes et des "phrases magiques". Chantal GERDAY, conteuse sourde, révèle que son but va bien au-delà de transmettre la richesse de la langue des signes et d'éveiller au bilinguisme (français écrit - langue des signes) : elle désire apporter un réel plaisir, plaisir qui aidera l'enfant sourd à se construire intellectuellement, mentalement et affectivement.

La langue des signes n'a donc rien de comparable avec les langues "artificielles" comme l'espéranto. Elle est née naturellement et elle ne cesse de croître en vocabulaire et en finesse. La langue des signes n'est pas une langue morte mais bien une langue moderne et en constante évolution.

Th.B.

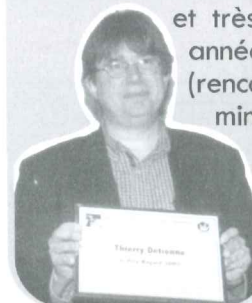


Thierry Haesenne

## Le Prix Regard 2002

Ce prix est attribué au Ministre Thierry DETIENNE pour ses nombreuses actions en faveur des personnes sourdes.

«Monsieur DETIENNE s'est toujours montré proche des personnes sourdes et très soucieux de les rencontrer personnellement. Cette année, lors de la manifestation de 'Deafway' aux Etats-Unis (rencontre culturelle mondiale des sourds), il est le premier ministre belge à avoir pris la peine et le temps d'y aller en invitant le Président de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique afin de mieux connaître et comprendre les besoins et la culture des sourds. Enfin, il est très actif pour soutenir la reconnaissance de la langue des signes francophone en Belgique.»



## Création filmée des sourds

Prix spécial pour l'intégration des sourds attribué à Nicolas L'HEUREUX pour son film *Silencio*

Prix du meilleur document reflétant la richesse de la culture sourde attribué à Levent BESKARDES pour son film *Les sept péchés capitaux*

Prix de l'action audiovisuelle en faveur des sourds attribué à Andrea BOSSONI pour son film *Ricordi Metropolitani*



## Bruxelles

### Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

**Maison des Sourds**  
Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles  
Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis à partir de 19.00

#### FÉVRIER 2003

Samedi 1er	14.00	Concours de Whist
Vendredi 7	19.00	Réunion du comité de la MDS asbl
Samedi 8	15.00	AG de la LSFS
Dimanche 9	15.00	Cercle des Femmes
Samedi 15	14.00	Portes ouvertes aux 50+
Samedi 22	21.00	Bal St Valentin par le CJSB

#### MARS 2003

Samedi 1er	15.00	Concours de Whist
Vendredi 7	19.00	Réunion du comité de la RLSB
Samedi 8	15.00	AG KSVDB- FRSSB
Dimanche 9	14.00	Cercle des Femmes
Vendredi 14	19.00	Réunion du comité de la Maison des Sourds asbl
Samedi 15	15.00	Portes ouvertes aux 50+
	20.00	Théâtre Cie Imagerie
Samedi 22	15.00	AG Statutaire MDS
Samedi 29	17.00	Jubilé de la RLSB

#### Tous les troisièmes dimanches du mois

15.00 Cercle Caritas : Réunion amicale

#### Tous les quatrièmes lundis du mois

14.00 3X20 : Réunion amicale

## Charleroi

### Association Sportive des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: Le Gazo - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly  
Tél./Fax : 071 30 02 35 ou 071 30 42 05

Portes ouvertes tous les 3<sup>es</sup> dimanches à 14h00

#### Tous les mardis:

19.-22.00 Entraînement de ping-pong

#### Tous les mercredis:

20.00 - 21.00 Entraînement de football en salle

#### Tous les jeudis:

19.30 - 22.30 Entraînement de bowling

#### Tous les vendredis:

19.00 - 22.30 Entraînement de pétanque

#### Tous les troisièmes dimanches du mois:

14.00-23.00 Réunion amicales

## Liège

### Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège  
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

#### Tous les mardis :

14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir

18.00 Foyer ouvert

20.00 Billard

agenda non reçu

## Abonnez-vous à la Newsletter de la FFSB !

Il nous arrive de recevoir d'autres nouvelles mais après la parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir par e-mail, nous vous invitons à vous abonner à la Newsletter de la FFSB en introduisant l'adresse internet <http://www.ffsb.be>

## Namur

### Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

LE CHALET Jambes-Montagnes  
C/o ASBL Loisirs et Jeunesse  
Rue des Cimetières - 5100 Jambes  
Pour info : Tél./ Fax : 081 30 06 62

#### FÉVRIER 2003

Dimanche 23 14.00 Goûter (crêpes)  
1<sup>er</sup> Jeu de Manille

#### MARS 2003

Samedi 8 14.00 21<sup>e</sup> Banquet L'Abbé de l'Épée à la Salle Saint Germain, Eghezée  
Dimanche 23 14.00 Réunion, hot-dog, 2<sup>e</sup> jeu de Manille  
Samedi 29 10.00 1<sup>re</sup> Amicale Pétanque à Belgrade

#### JANVIER 2003

Dimanche 26 14.00 Réunion, Goûter des Rois  
Prix de Manille

## Mons

### Société Royale Silencieuse Borraine-Mons

Local : Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin  
Tél. / Fax : 065 88 59 17

Samedi 11 janvier Fête de la Galette des Rois  
Discours du comité  
Goûter: galette de Roi  
Petite conférence avec Surdimons

Samedi 08 février Carnaval des enfants (petit cadeau pour chaque travesti)  
Goûter : crêpe

Samedi 08 mars Réunion mensuelle  
Petite conférence avec Surdimons  
Goûter : sandwich

## Tournai

### Association des Sourds et Malentendants du Tournais

Local : " Les Petits Colibris " (derrière l'église)  
Rue du Crampon, 43 - 7500 Tournai.  
Tél., Fax et Minitel 069 84 18 59

#### Entraînement bowling :

Bowling Scala, rue des Maux à Tournai

#### JANVIER 2003

Samedi 4 Football : S.C.S.Tournais - XI Picard (Terrain Omnisports du Tournais, rue Aimable Dutrieux à 7500 Tournai).  
Dimanche 5 11.30 Dîner "Lapin à la Tournaisienne" et "Galette des Rois"  
Mercredi 8 16.00 Entraînements de Bowling  
Samedi 11 Football : Irchonwelz - S.C.S.Tournais.  
Samedi 25 Football : S.C.S.Tournais - Inter Barry. Pétanque (Interclub) à St Kruis (Brugge).  
Mercredi 22 16.00 Entraînements de Bowling  
Jeudi 30 18.30 Soirée Thématique à la caserne St Jean : Les Pompiers.

#### FÉVRIER 2003

Samedi 1<sup>er</sup> Football : Z. Montroeuil - S.C.S.Tournais.  
Dimanche 2 14.00 Réunion mensuelle, crêpes au local  
Mercredi 5 16.00 Entraînements de Bowling  
Samedi 8 Football : Repos ou Remise.  
Futsal : S.C.S.Tournais - K.D.S. Antwerpen.  
R.L.S. Bruxelles - S.C.S.Tournais.  
(Hall Sportif à Bruxelles).

Samedi 15 8.30 Tennis de Table (Champ. Nat. Double et Vétérans) Salle " Essor Luna Marquain "  
Football : Lutins seniors - S.C.S.Tournais.  
Futsal : 2<sup>e</sup>ème tour des éliminatoires.  
Mercredi 19 16.00 Entraînements de Bowling  
Samedi 22 Football : Coupe du Président.  
Jeudi 27 18.30 Soirée Thématique, Caserne St Jean

#### MARS 2003

Samedi 1<sup>er</sup> 14.00 Football : S.C.S.Tournais - O. Warchin (Terrain Omnisports du Tournais).  
Dimanche 2 13.15 Pétanque (Interclubs) à Lessines  
14.00 Réunion mensuelle de la R.A.S.T.  
Tennis de Table (Championnat National Individuel) à Auderghem.  
Mercredi 5 16.00 Entraînements de Bowling  
Samedi 8 14.00 Football : S.C.S.Tournais - F.C. Tournai 88. (Terrain Omnisports du Tournais).  
Samedi 15 14.00 Football : S.C.S.Tournais - Goelands (Terrain Omnisports du Tournais).  
Futsal : K.D.S. Turnhout - S.C.S.Tournais.  
S.C.S.Tournais - R.U.S.S. Liégeois (Hall Sportif à Turnhout).  
Samedi 22 Football (repos).  
Jeudi 27 18.30 Soirée Thématique, Caserne St Jean  
Samedi 29 Futsal : S.C.S.Tournais - K.S.V.S. Gent. D.H.C. Kortrijk - S.C.S.Tournais (Hall sportif à Gand)  
Mercredi 19 16.00 Entraînements de Bowling

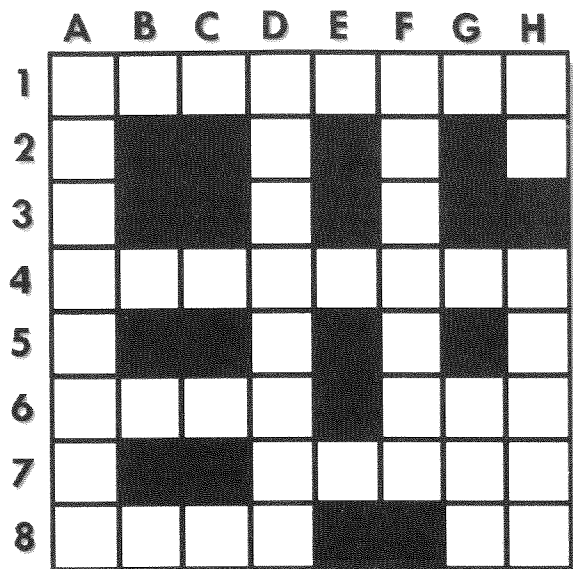
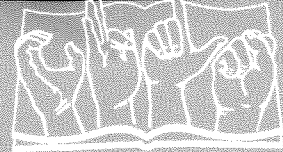
## Verviers

### Amicale Silencieuse de Verviers

Local : Rue Vieil Hôpital 22 - 4800 Verviers  
Tél. / Fax : 04 365 55 45

Porte ouverte le troisième samedi du mois à partir de 14 h 00

Samedi 18 janvier 14.00 Fête des Rois  
Samedi 15 février 14.00 Réunion, Dagobert + soupe à l'oignon  
Samedi 15 mars 14.00 Réunion, souper spaghetti

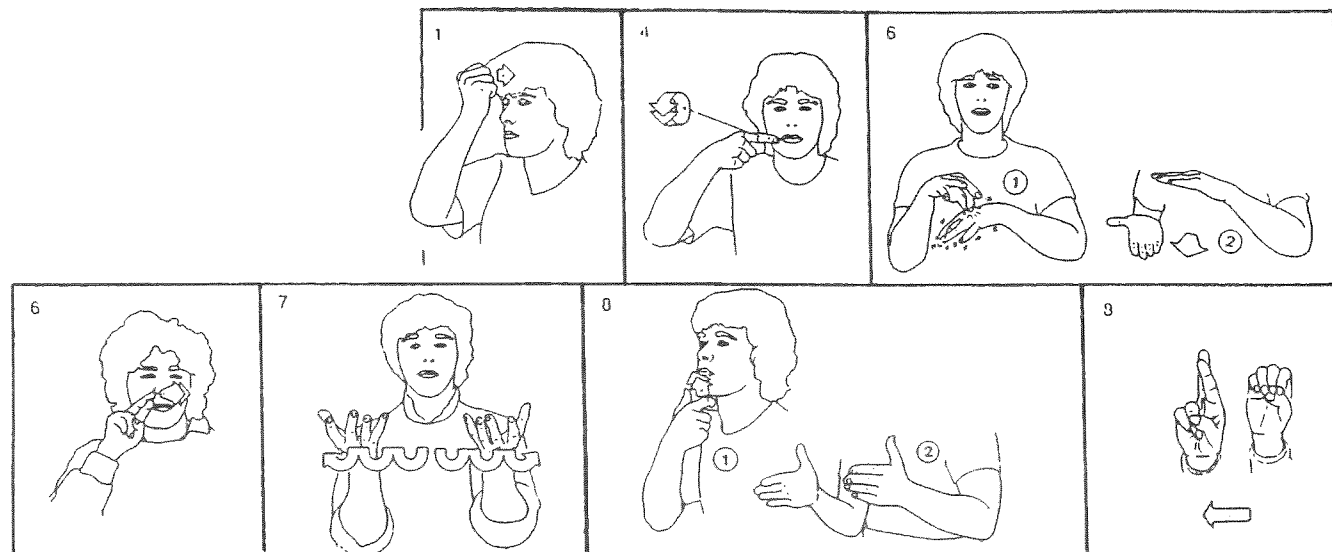


Les lexiques de langue de signes sont disponibles au Centre Francophone de la Langue des Signes

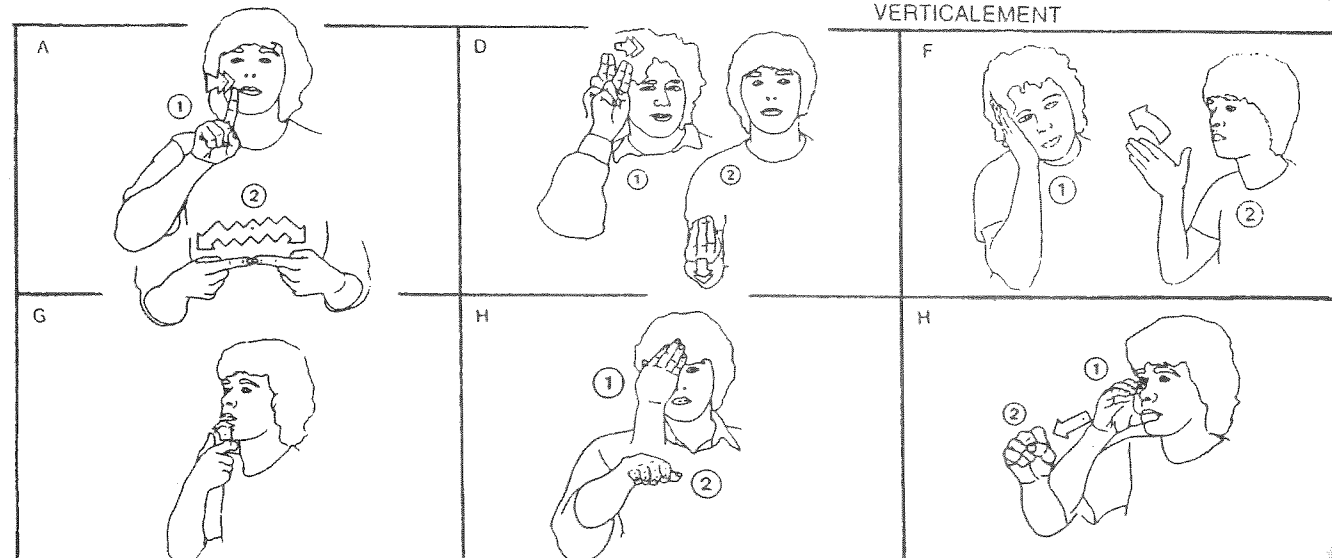
Adresse:  
Rue d'Outre-Ponts  
1020 Bruxelles

Tél./ Fax: 02 478 14 48

### HORIZONTALEMENT



### VERTICALEMENT



## Deaf in the picture



100 ans de la surdité à l'écran  
Du 11 au 14 avril 2003 - Amsterdam

Handtheater et Ketelhuis organisent le festival international du film «Deaf in the picture» à Amsterdam. Tous les genres de films seront projetés dans lesquels les sourds et/ou la langue des signes occupent une place importante : documentaires, séries télévisées, films commerciaux, programmes télévisés pour sourds et les films pour lejeunesse.

Si vous souhaitez envoyer un film pour ce festival, veuillez fournir les renseignements suivants :

- des informations sur les films, documentaires, films pour enfants, téléfilms ou séries, films commerciaux sur les sourds et/ou la langue des signes qui sont produits dans votre pays ;
- une courte description de votre film, documentaire ou série ;
- des informations sur le rôle que jouent les acteurs sourds ou la langue des signes dans le film ;
- les noms du directeur/réalisateur, du producteur et du distributeur

Vos films doivent être envoyés sous VHS ou DVD.

Les dépenses que vous auriez à effectuer peuvent être remboursées par «Deaf in the picture».

[www.handtheater.nl/index2.html](http://www.handtheater.nl/index2.html)  
E-mail : [info@handtheater.nl](mailto:info@handtheater.nl)

Adresse:  
Stichting Handtheater  
P/a Theater 't OOG  
Bilderdijkkade 60  
1053 VN Amsterdam

Tél.: +31 20 4123 821  
Fax: +31 20 689 56 57

Une journée de SKI ou SNOWBOARD sur NEIGE au domaine skiable de Gerardmer (Au Nord de la France) Le samedi 22 février 2003

## 5<sup>e</sup> Conférence Internationale de l'Histoire des Sourds



L'Histoire des Sourds : Concrétisation et projets d'avenir  
1<sup>er</sup> - 4 juillet 2003 - Paris

Cette prochaine conférence permettra de faire connaître la Culture, l'Histoire et la multitude de personnages sourds illustres et des artistes, historiens et narrateurs qui s'exprimeront par leurs mains et leur visage.

A la suite de cette conférence, un circuit initiatique de lieux historiques, culturels et touristiques sera programmé : connaissance de la vie de l'Abbé de l'Épée, premier instituteur bénévole à avoir enseigné aux jeunes sourds à l'Institut National des Jeunes Sourds de Saint-Jacques à Paris; visite de la ville natale de Laurent CLERC, personnage particulièrement connu aux Etats-Unis pour son fécond enseignement de la langue des signes, ses anciens étudiants ont créé plusieurs établissements scolaires pour sourds aux USA et notamment, Laurent et Thomas H. GALLAUDET qui ont créé l'université GALLAUDET; hommage à Ferdinand BERTHIER, élève sourd de Laurent CLERC et beaucoup d'autres personnages sourds célèbres.

[www.dhi2003.org](http://www.dhi2003.org)

### Visites guidées et promenades contées en langue des signes

SAMEDI 5 JANVIER  
La sirène  
Petit-père, petite mère

SAMEDI 22 FÉVRIER  
Le baobab  
La moufle

SAMEDI 29 MARS  
Le pinceau magique  
La création des animaux

Renseignements:  
Centre des Jeunes Sourds Francophones de Belgique

Fax: 02 644 68 44  
E-mail: [cjsfb\\_ffsb@hotmail.com](mailto:cjsfb_ffsb@hotmail.com)







## Une première à l'attention des sourds et malentendants

### Le surtitrage en scène

Le Soir 29/77/2002

Une expérience pilote est menée au théâtre "Le Public", à Saint-Josse. Durant trois représentations, la pièce de Slawomir Mrozek intitulée "Le Contrat" sera surtitrée. Dialogues, musique ou encore émotions seront traduits sur écran.

John Paulet est le concepteur du projet "surtitrage". Bien implanté en France ou encore en Angleterre, ce service fait aujourd'hui son apparition en Belgique.

John Paulet travaille depuis quatre mois sur l'adaptation de la pièce. Première étape: voir si le scénario se prêtait au surtitrage. "Dans ce cas-ci, syntaxe et grammaire sont assez simples".

À l'aide de trois caméras, John Paulet a filmé la pièce peu avant la générale. "J'ai ensuite envoyé un montage à l'association française 'Un autre regard' avec laquelle j'ai beaucoup travaillé par le passé. Ils m'ont conseillé sur la manière de surtitrer".

Difficile parfois de rendre par écrit bruits et autres émotions. "Humour noir, ironie ou colère, c'est souvent à l'intonation de la voix que l'on peut saisir un sentiment." Quelques adaptations sont alors nécessaires. "Lorsque quelqu'un se fâche ou crie, nous utilisons les lettres capitales." La sonnerie du téléphone est transformée en logo. "Nous pouvons aussi donner des informations sur la musique qui apporte quelque chose à l'intrigue comme celle qui évoque le suspense."

Les premiers tests ont ensuite été réalisés in situ avec les techniciens du Public : choix des

lumières, positionnement de l'écran...

Après cela, John Paulet, assisté par Laurence Dessouroux, s'est penché sur la manière de différencier les comédiens. Une affaire de couleurs. La pièce, un thriller qui se déroule dans un palace suisse, compte deux personnages. "Les paroles de Magnus, le rentier désabusé, sont écrites en jaune, celles de Moris, le portier, en blanc."

Pour la première, qui aura lieu ce soir [ndlr: vendredi 29 novembre], John Paulet sera aux commandes comme pour les deux autres représentations d'ailleurs. "À la différence du cinéma, le spectacle est vivant. Le rythme des réplique change donc à chaque fois."

Mais pas de problème, l'homme connaît le texte sur le bout des doigts. "J'en deviendrais presque schizoprène", rigole-t-il.

Après les trois spectacles "test", John Paulet rédigera un rapport pour la commission communautaire française qui subventionne le projet. "Si c'est positif, la Cocof devrait suivre et l'initiative pourrait être élargie à d'autres théâtres."

Quoiqu'il adienne, une chose est sûre : la demande est bien réelle. "J'ai déjà reçu beaucoup de courrier", lance notre interlocuteur. Notamment d'un couple dont la femme est entendante et le mari sourd. Pour la première, ils pourront aller ensemble au théâtre. "Cette expérience s'adresse aussi à l'entourage des sourds et malentendants, qui hésite parfois, par respect, à se rendre au spectacle."

Patrice LEPRINCE

### Critique de la rédaction

Le surtitrage a bien tiré parti du jeu de dialogue. L'utilisation des couleurs et des icônes est très judicieuse et adaptée. Ce projet est réellement porteur de bonnes promesses.

Toutefois, de par les subtilités forts psychologiques propre à la pièce (et seulement percevables grâce au ton de la voix), l'interprétation des acteurs n'est pas réellement adapté à un public sourd. Par conséquent, la pièce devenait très «textuelle», le surtitrage devenait pour nous la seule source d'information.

Nous aurions préféré, dans le cadre de ce projet, une comédie plus visuelle où le texte ne supplante pas la pièce mais devient un véritable complément. De cette manière, même si nous avons loupé une partie du surtitrage, nous pouvons aisément deviner ce qui se passe grâce au jeu des comédiens.

Th.B.

### Les personnes sourdes mal entendues par les soins de santé

Le généraliste 16/10/2002

Dans le cadre du Salon Handicom, une conférence a permis de faire le point sur les lacunes en matière d'accès aux soins des personnes sourdes et de présenter des initiatives tendant à l'améliorer.

### Simple Minds en langage des signes

Le Soir, Victor, 8/11/2002

Des diplômés et étudiants de la 4ème année du Graduat en interprétariat pour sourds de Malines ont eu l'ingénieuse idée de fournir leurs

services permettant ainsi aux personnes sourdes de suivre le concert (Sportpaleis - Anvers). Ils se chargeront non seulement de traduire la présentation en langue des signes mais également de donner des explications sur les chansons.

### S'entendre pour trouver un emploi

Vers l'Avenir, 29/10/2002

"Arc-en-ciel" le projet de l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées a été présenté officiellement. L'AWIPH relève un nouveau défi : celui d'ouvrir davantage le monde du travail aux personnes déficientes auditives.

### Phil Collins tout en douceur

La Dernière Heure 14/11/2002

A 51 ans, la star sort un nouveau CD mais doit renoncer à tourner s'il ne veut pas devenir sourd.

### Traduction gestuelle sur Tv Lux

La Dernière Heure 10/10/2002

Une première pour les télé locales. Dès le samedi 12 octobre TV Lux donnera, en partenariat avec la Maison des Sourds du Luxembourg, une information de proximité plus large et plus régulière au public sourd et malentendant.

Tous ces articles peuvent être consultés au **CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)**  
Ce service a été créé grâce à l'initiative de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services

Rue Van Eyck 1 la Boîte 4 - 1050 BRUXELLES  
Tél.: 02 644 69 01 (Mme L. Lallemand)  
Fax : 02 644 68 44  
E-mail : cids@ffsb.be

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis  
de 9h00 à 12h30  
de 14h00 à 16h30  
**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**



### 14e Congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds

Défis et opportunités du 21e siècle  
18-26 juillet 2003 (Montréal, Canada)

Lieu d'interactions sociales, le congrès favorise l'échange d'informations, la diffusion des dernières recherches et de nouvelles idées et offre une scène aux artistes et aux comédiens sourds.

Les commissions du congrès couvrent des thèmes importants pour les Sourds et pour ceux qui travaillent et vivent à leur côté : éducation, langue et culture, Droits de l'Homme, technologie, pays en voie de développement et santé ainsi qu'une nouvelle commission sur les relations communautaires. Ces commissions complétées par les groupes d'intérêt spéciaux offrent un large éventail de sujets intéressants qui saura satisfaire un public varié.

[www.wfd2003.org](http://www.wfd2003.org)

### Le geste qui sauve

Désormais les sourds peuvent s'adresser à des policiers qui connaissent la langue des signes. Trois agents, David DUDING, Evelyne HOUYET et Fabrice DUCHÂTEAU ont mis sur pied le groupe policier «Le geste qui sauve».

Renseignements:  
Tél.: 02 627 22 22 E-mail: [legestequisauve@be.tf](mailto:legestequisauve@be.tf)  
Fax: 02 649 89 54 [www.users.skynet.be/legestequisauve/](http://www.users.skynet.be/legestequisauve/)

Martine



### 75 ans du Rotary Club de Liège

Le 26 octobre dernier, le Rotary Club de Liège fêtait ses 75 ans par un banquet où se retrouvaient plus de 250 convives. Un membre du Rotary a tenu à ce que quelques membres de la FFSB y participent également, c'est ainsi que nous avons participé à cet anniversaire. À cette occasion, des bourses ont été accordées à plusieurs jeunes dont les projets ont été retenus dans les domaines scientifiques et musicaux. Rappelons une fois de plus que plusieurs membres du Rotary ont soutenu la FFSB pour l'organisation du Colloque de Colonster "Parle-t-on Sourd ?" qui abordait la problématique de l'enseignement et de la formation des sourds. Merci encore.

1927-2002



## 2003 - L'Année européenne de la personne handicapée Les grandes revues électroniques dédiées

Internet est une encyclopédie géante et mouvante où l'on peut dénicher toute sorte d'information à des niveaux de qualité variables. Le tout est de trouver son chemin vers l'information que l'on est venu chercher. Pas toujours facile, dites-vous ? C'est vrai ! C'est pourquoi, dès à présent, vous trouverez dans chaque numéro de votre journal, une sélection de sites Internet que nous vous conseillons de visiter.

Pour cette première sélection, en l'honneur de

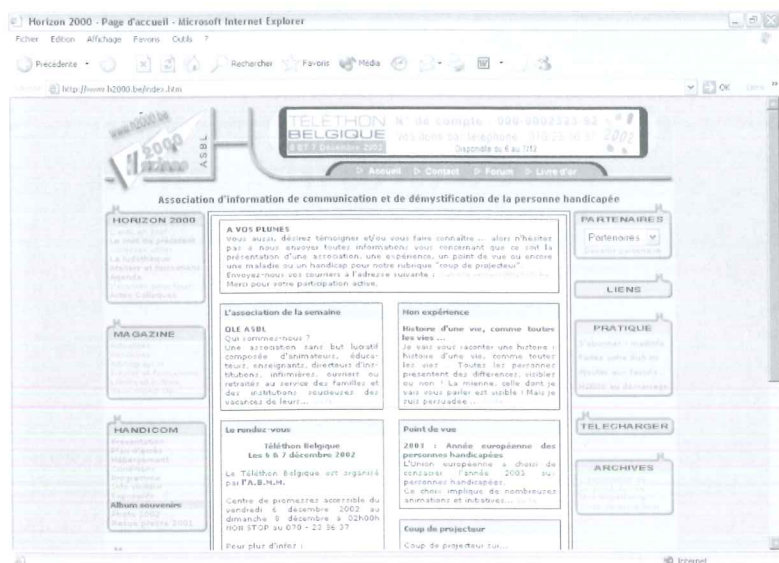
L'Année européenne de la personne handicapée qui se profile à l'horizon, j'ai choisi de vous guider vers une petite sélection de trois grandes revues électroniques dédiées à l'information destinée à la personne handicapée.

Bon surf et rendez-vous pour une nouvelle sélection dans le prochain numéro.

[www.eypd2003.org/eypd/eypd/theyear/index.fr.html](http://www.eypd2003.org/eypd/eypd/theyear/index.fr.html)

**Horizon 2000** - Association d'information, de communication et de démystification de la personne handicapée. (Site belge) \*\*\*

<http://www.h2000.be/>

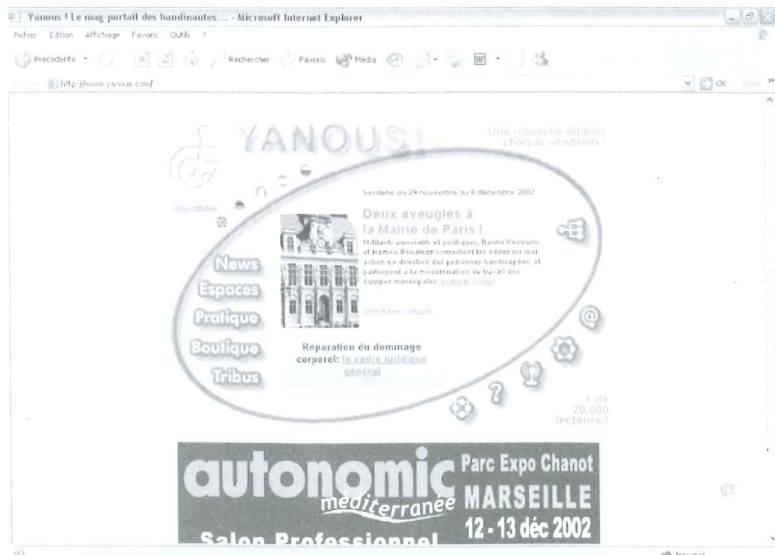


Créé en février 1989, l'ASBL Horizon 2000 est responsable de bon nombre d'activités telles que le salon Handicom auquel l'association consacre une partie de son site. Vous trouverez également sur ce dernier l'agenda et les autres activités de l'association, mais également un petit magazine abordant l'actualité à travers une revue de presse (essentiellement belge), un calendrier d'événements, une revue littéraire, des annonces d'offres d'emploi et de loisirs, les grands titres de l'actualité internationale, la sélection et la présentation hebdomadaire d'une association spécialisée, des articles, témoignages et dossiers sur les maladies et le quotidien de la personne handicapée et bien d'autres choses encore.

**Yanous !** Le mag-portal des handinautes. (Site français) \*\*\*

<http://www.yanous.com/>

Célèbre magazine en ligne qui compte plus de 20.000 lecteurs, Yanous ! est probablement LA revue en ligne la plus complète dédiée à ceux qu'ils ont joliment baptisés les "handinautes" (acronyme issu de handicapé et internaute). Véritable hebdomadaire, Yanous ! s'ouvre, chaque semaine, sur la Une d'une actualité ciblée (française ou internationale). Le site fourmille ensuite d'une foule d'autres informations liées aux personnes handicapées : autres titres de l'actualité, agenda des événements, programme télé, revue de presse, articles sur des thèmes précis (dont plusieurs sur la surdité)... mais aussi : des petites annonces, des dessins humoristiques, des mots-croisés, un espace de "Chat", des sondages... et j'en passe ! Un must !



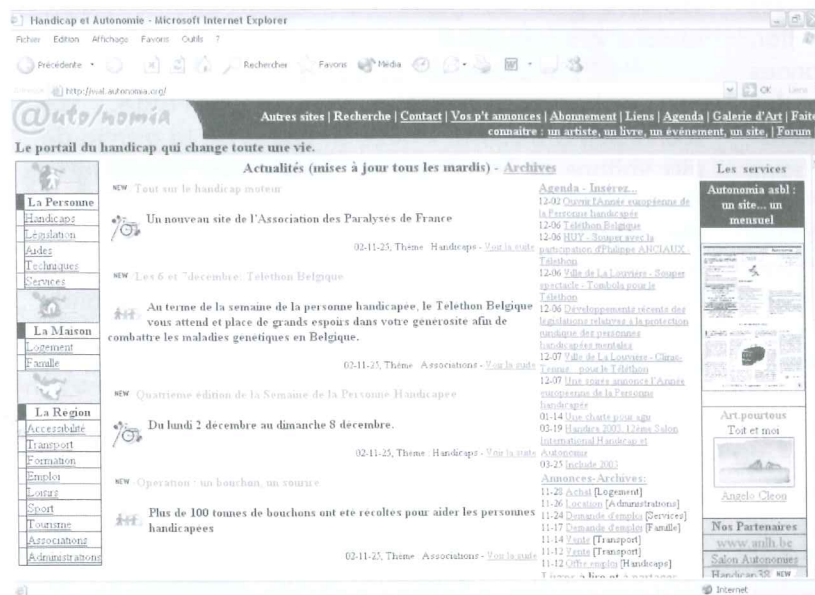
Échelle des estimations

\*\*\* Site régulièrement mis à jour, beaucoup d'informations et une belle présentation  
\*\* Site régulièrement mis à jour et pas mal d'informations.  
\* Contient des informations intéressantes.

## à la personne handicapée

**Autonomia** - Le portail du handicap qui change toute une vie. (Site belge) \*\*

<http://wal.autonomia.org/>



L'ASBL Autonomia, qui édite un mensuel abordant le thème du handicap dans la vie quotidienne et l'intégration de la personne handicapée dans la société, a ouvert son site Internet en 1996. Aujourd'hui, il est composé de quatre parties (Autonomia asbl, Bruxelles, Wallonie et Europe). Pour plus de détails, consultez l'adresse : <http://www.autonomia.org/autsite.htm>. Tout comme pour la revue, les thèmes abordés sur le site sont : le travail pour les personnes handicapées, les loisirs accessibles, les aides techniques, les transports, la législation concernant le handicap, les adresses utiles à toute personne ... Le tout est accompagné de quelques titres de l'actualité ayant rapport aux handicaps, d'annonces diverses (emploi, achat...), de conseils de lecture et de liens.

## ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75  
4460 Grâce-Hollogne

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

E-mail : [alain.klinkenberg@dumonceau.be](mailto:alain.klinkenberg@dumonceau.be)

[christel.vangorp@dumonceau.be](mailto:christel.vangorp@dumonceau.be)

Réparation de palettes  
Fabrication de châssis en bois  
Fabrication de caisses et caissettes  
Rabotage industriel

Petite menuiserie  
Fabrication de pallox's  
Mise en caisse  
Placards

1<sup>er</sup> atelier européen bilingue langue des signes - français  
Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail

### Info de dernière minute

L'Union européenne des Sourds a déménagé. Voici leurs nouvelles coordonnées:

Coupure Rechts 314  
B-9000 Gand (Belgique)  
Tél.: +32 9 224 08 17  
Fax: +32 9 224 08 31  
E-mail: [info@eudnet.org](mailto:info@eudnet.org)

## Changeons notre regard...

Lorsque dans quelques jours nous souhaiterons à notre famille, à nos amis une "bonne année 2003", ces souhaits reflèteront notre pensée : que chacun d'eux, durant cette année puisse voir se réaliser ses souhaits les plus chers. Et c'est ici que le thème choisi pour 2003 : "Année européenne des personnes handicapées" est là pour nous interpeller.

Pourquoi instaurer une année des personnes handicapées? Faut-il toujours nous montrer des images de ceux qu'on appelle aussi les "moins-valides"? Est-il nécessaire de nous rappeler sans cesse d'ouvrir notre porte-monnaie pour les "z'handicapés"? Lorsqu'on parle de "personnes handicapées" le plus souvent, l'on pense à une personne en fauteuil roulant, ou une personne dont on voit la différence. Très souvent on oublie qu'il peut y avoir une différence "invisible" à nos yeux, telle que la surdité.

Ce thème choisi ne nous montre-t-il pas qu'il peut y avoir aussi une autre manière de voir les choses, une volonté de vouloir faire quelque chose de positif sur ce thème. C'est de cela que je voudrais vous parler. Ce que nous pouvons faire c'est changer notre regard, changer notre attitude...

Il y a des milliers de petites choses à faire... changer notre regard sur l'autre, c'est aussi allumer une petite flamme dans le sien.

Ce n'est pas difficile, il faut seulement un peu d'imagination et de cœur. Voici deux petits exemples : le premier montre une attitude négative, le deuxième un petit geste positif...

Lors d'une conférence, j'ai été particulièrement émue par l'histoire d'une femme handicapée mentale, qui racontait que lorsqu'elle faisait des courses avec son mari également handicapé comme elle, certains de leurs achats étaient enlevés du caddie et remplacés par des boîtes de nourriture pour animaux. Certaines personnes se sont même permis de leur dire "c'est cela que vous devez manger".

Et nous? Si nous nous trouvons dans un supermarché, sommes-nous assez attentifs aux difficultés que pourraient rencontrer certaines personnes (par exemple âgées ou de petites taille)? Ne pouvons-nous pas proposer de prendre pour elles la boîte située trop haut sur le rayon?

Et nous, personnes sourdes et malentendantes, ne serions-nous parfois pas heureuses de trouver chez "l'autre" ou chez "l'entendant" si vous préférez, un geste, un petit coup de main qui nous permet de nous sentir à l'aise, d'égal à égal?

Lorsque j'ai dû suivre des cours théoriques d'auto-école, il n'existait aucun centre spécialisé

pour les malentendants. J'ai donc suivi les cours dans une auto-école ordinaire. Mis au courant de ma difficulté, le moniteur a donné tous ses cours en restant face aux élèves, pas trop loin de moi. Et lorsqu'il devait écrire au tableau, il s'arrangeait toujours pour se placer de façon que je puisse encore voir ses lèvres.

Il y a plusieurs années, une panne de voiture m'a obligée à appeler Touring à l'aide. Le technicien a très vite trouvé la cause de la panne de ma voiture et l'a réparée. Puis il m'a expliqué la raison de celle-ci et comment faire pour l'éviter. A mon grand soulagement, j'ai pu tout comprendre. Mais je me demandais comment cela se faisait... et j'ai posé la question au patrouilleur, qui m'a répondu avec un grand sourire : "Ah, Madame! J'ai vu que vous étiez malentendante, alors j'ai fait attention de ne pas parler trop vite!"

Pour chacun de nous, évoquer un "agent de police" peut nous donner une impression de crainte ou au contraire de sécurité; il est vrai que pour les personnes sourdes gestuelles, le dialogue avec les policiers n'est pas toujours facile. Savez-vous qu'actuellement, plusieurs policiers francophones et néerlandophones apprennent la langue des signes?

Un jour, prise dans un énorme embouteillage, je me trouvais à un carrefour. Dans l'autre sens, une file de voitures également à l'arrêt. L'un de ces conducteurs a baissé sa vitre et en langue des signes s'est adressé à moi "Attention, le bois est fermé" en m'adressant un grand sourire! Je reconnus alors mon ami Claude qui en me prévenant m'a évité de perdre davantage de temps.

Ces petits exemples montrent bien qu'il n'est pas indispensable de s'astreindre à de longues heures de bénévolat ou d'activités en faveur des personnes handicapées. Si nous disposons de peu de temps, un regard attentif, un peu d'observation objective, de la bonne volonté, la disponibilité et la sensibilité de notre cœur peuvent nous mener à découvrir et à faire ces petits gestes qui vont droit au cœur de l'autre!

Je vous invite donc, en 2003, à changer notre regard sur l'autre, pour qu'à la fin de l'année nous puissions tous ensemble regarder avec fierté les milliers d'actions, grandes ou petites qui auront été faites - par les pouvoirs politiques, par les associations, par les professionnels, mais aussi par chacun d'entre nous - pour assurer une meilleure intégration aux personnes handicapées et leur donner le sentiment d'être reconnues et estimées.

Brigitte BENNERT

Membre du Conseil supérieur national des personnes handicapées.

## Les sons du silence

[www.mim.fgov.be](http://www.mim.fgov.be)



Le Musée des Instruments de Musique n'est plus exclusivement réservé à un public entendant. Désormais, un atelier accueille les sourds et malentendants pour découvrir autrement les sonorités.

Dans l'œuvre d'André Gide, *La Symphonie Pastorale*, un pasteur essaie de faire découvrir les couleurs à une aveugle. Pour cela il s'aide de la *Symphonie Pastorale* lors d'un concert et lui explique qu'un instrument de musique peut correspondre à une couleur et qu'il est possible de mélanger plusieurs coloris. Il a utilisé l'ouïe pour expliquer un aspect du visuel.



Jean-François  
GEUBEL

Pour les sourds, serait-ce l'inverse : expliquer la musique par des couleurs? Cette piste est effectivement envisageable.

Toutefois, la musique ne se limite pas à l'auditif. En effet, certaines ondes sonores (les "basses") provoquent des vibrations. C'est cette alternative qu'a privilégié Jean-François GEUBEL et son équipe au sein du prestigieux Musée des Instruments de Musique.

"Le projet a été créé après l'ouverture du Musée. Cela fait deux ans que ce musée - qui existe depuis 125 ans - réside dans le Old England." révèle Jean-François GEUBEL. "Sourd ou malentendant, on a peut-être envie de découvrir ce qu'est un instrument de musique certains 'sons' mais pas comme un entendant. On a envie de les ressentir avec ses propres émotions. Nous, en tant qu'entendants, nous ne devons pas demander à quelqu'un de malentendant ou de sourd

d'avoir les mêmes émotions avec la musique. Nous disposons pour cela d'instruments dont les basses sont assez prononcées et d'un caisson vibrant." Grâce à un ballon qu'on tient entre les mains, l'équipe est à même de percevoir ou non les vibrations.

## Le programme de l'atelier

Les participants partent à la découverte de la musique, que ce soit par des haut-parleurs mis au maximum, soit par le caisson vibrant. Ils sont invités à imaginer les émotions et à les traduire corporellement. Ils peuvent aussi voir et s'exercer sur différents instruments de musique - dont une harpe - et ressentir leurs vibrations spécifiques. Les animateurs ont aussi préparé un exercice de synchronisation visuelle : chacun doit accorder son rythme de frappe sur son djembé à ceux du gong, du tambourin et du grand tambour indien. Tout cette animation se déroule dans une atmosphère ludique et conviviale.

Pourrons-nous prétendre que les sourds peuvent avoir la même culture musicale que celle



Exercice de synchronisation visuelle

des entendants? "C'est un non-sens, reconnaît Jean-François, mais ils peuvent construire leur propre culture basée sur les vibrations."

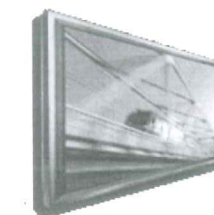
Les ateliers reprendront au printemps 2003

Musée des Instruments de Musique  
Rue Villa-Hermosa 1  
1000 Bruxelles

Tél.: 02 545 01 57  
Fax: 02 545 01 77

E-mail:  
[jean-francois.geubel@mim.fgov.be](mailto:jean-francois.geubel@mim.fgov.be)

**INLOC**  
INTERNATIONAL SA : votre spécialiste en vente et location de matériel **multimédia** : projecteurs, écrans plasma, vidéoconférence et toutes les **innovations** dans ce domaine (wall display, écrans reversa, ...)



Vous souhaitez louer du matériel informatique (desktop, portable, accessoires, ...) ou de présentation ?

**INLOC**  
INTERNATIONAL SA vous trouve la solution adéquate!

Visitez notre site : [www.inloc.be](http://www.inloc.be) ou contactez-nous par téléphone au 010/238.500, par fax au 010/238.519 ou par e-mail : [info@inloc.be](mailto:info@inloc.be).



# Annonces / Courrier

## Cours d'alphabétisation

Le Centre de Formation du Roman Païs (CFRP) organise régulièrement des cours d'alphabétisation (français parlé et écrit) pour adultes sourds à Nivelles. Les cours sont donnés par Mme Yolande VERBIST. Elle a travaillé durant de longues années dans l'alphabétisation et qui, de plus, a désiré s'initier à la langue des signes.

**Renseignements :**  
CFRP  
Faubourg de Soignies, 92  
Fax : 067/ 84 32 14  
SMS : 0494/ 35 43 35

## Cours d'informatique

La Maison des Sourds de Bruxelles reprend les cours d'informatique, y compris les formations sur internet.

**Renseignements**  
Maison des Sourds  
Rue Saxe Cobourg, 38  
1210 Bruxelles  
Tél./Fax : 02 218 32 22

## Nécrologie



Monsieur **Eugène Fraiture** est décédé le 8 novembre 2002. Né à Neufchâteau en 1916, il était âgé de 86 ans.

Titulaire de plusieurs distinctions honorifiques, personnalité très connue du monde des sportifs sourds, il faisait partie du comité de la Fédération Royale Sportive des Sourds de Belgique (FRSSB) de 1947 à 1988. Même après, il ne pouvait s'empêcher d'assister aux réunions en tant que conseiller.

Il avait fait partie du Comité International des Sports des Sourds (CISS) de 1967 à 1971.

C'était l'oncle de la secrétaire générale de la FFSB, Martine.

## ATLB TELE BRUXELLES en sous-titrage !

"L'autre journal" est diffusé du lundi au vendredi à 18 heures en direct et rediffusé toutes les heures jusqu'à 6 heures. Il s'agit d'une émission d'informations sociales, politiques, économiques et culturelles. Le sous-titrage concernera la première partie de l'émission qui présente un résumé de l'actualité bruxelloise en une dizaine de minutes. Le sous-titrage sera accessible via la page 888 du télétexte dès 20 heures.

**TLB - Télé Bruxelles asbl**  
Rue Gabrielle Petit, 32 B-1080 Bruxelles  
Tel : + 32 2 421 21 31  
Fax : + 32 2 421 21 32

Ce stylo-feutre (fond rouge avec les expressions faciales en jaune) a été spécialement choisi pour vous. Il permet une écriture régulière et fluide. A séchage rapide, il ne laisse aucune trainée noire lors de messages écrits envoyés par fax.



### Commandez vite!

Prix de soutien pour la FFSB (frais de poste non inclus):  
**2 euros**

Rue Van Eyck 11A  
Tél.: 02 644 69 01  
Fax.: 02 644 68 44

## Un article vous interpelle ? Avez-vous des commentaires concernant ce Sournal ?

Alors faites-nous part de vos réactions...  
... soit par la poste : Rue Van Eyck, 11A bte 4 - 1050 Bruxelles  
... soit par fax : 02 644 68 44  
... soit par E-mail : [infos@ffsb.be](mailto:infos@ffsb.be)  
... soit par internet dans le forum du site [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be), sous le thème "Sournal 77"

## Pression TV

Passionné de télévision? Envie que la télévision belge s'améliore pour les sourds et malentendants? La FFSB a besoin de vous pour le groupe de travail "Pression TV".

Ensemble nous construirons la télévision de demain.

**"Pression TV" de la FFSB**  
Rue Van Eyck 11A / 4 - 1050 Bruxelles  
Tél.: 02 644 69 01 - Fax : 02 644 68 44  
e-mail: [infos@ffsb.be](mailto:infos@ffsb.be)

# Solution des mots croisés n°58

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	R		É	V	A	N	O	U	I	R
2	É		Ê				B		C	E
3	P	H	O	T	O		J	U	I	N
4	U		E	U		E				D
5	B	A	D	M	I	N	T	O	N	S
6	L	E		E		U			E	
7	I			N		M	Û	R	I	T
8	Q	U	A	T	R	E			G	
9	U	N		S	I	R	È	N	È	S
10	E	S	T		Z	O	N	E	S	



## Culte

### Messes traduites en langue des signes dans le diocèse de Liège

- Le 1<sup>er</sup> dimanche du mois :**  
11.00 à Verviers, Paroisse St-Remacle
- Le 2<sup>e</sup> dimanche du mois :**  
11.00 à Rocourt, Paroisse St-Joseph
- Le 3<sup>e</sup> samedi du mois !!! :**  
18.30 à Liège, Paroisse St-Remacle
- Le 4<sup>e</sup> dimanche du mois :**  
11.00 à Rocourt, Paroisse St-Joseph  
10.00 à Anthisnes, Paroisse St-Maximin



L'équipe d'animation «*Signes de Foi*» pour les personnes sourdes et malentendantes de Bruxelles et environs est à votre disposition pour la préparation et l'accompagnement de baptême, mariage, décès, ...

Messes traduites en langue des signes tous les 2<sup>e</sup> dimanches du mois à 9h30 à la Paroisse de la Sainte Famille à Woluwe-Saint-Lambert.

Tous les trimestres un petit goûter suivi d'une approche de l'évangile et conclu par l'eucharistie aura lieu à la Paroisse de la Sainte Famille.

Renseignements : [signesdefoi@netscape.net](mailto:signesdefoi@netscape.net) / Tél. et fax : 02 772 71 08



## Anciens exemplaires de Sournal

Il reste en stock les numéros 71, 72, 73 et 75 du Sournal. Vous pouvez recevoir un exemplaire à 2,75 euros (frais postaux compris).